

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAM PLASTIC »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Andokoi, carrefour Collège De-Baz en face de l'entrée
principale du collège De-Baz 3è bâtiment, Lot 220, Ilot
9076

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Avr 2022, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2022 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAM PLASTIC »

Objet :

- Le recyclage de déchets plastiques
- La transformation de plastiques et de produits agricoles et ménagers
- La vente et la commercialisation des articles plastiques
- La commercialisation de diverses marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon

Andokoi, carrefour Collège De-Baz en face de l'entrée principale du collège De-Baz 3è bâtiment, Lot 220, Ilot 9076

Dirigeant(s) M SANOGO MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03771 du 31/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26778/GTCA/RC/2023 du 31/03/2023

